

la route de contournement de la Sallaz verra le jour

Suite à un arrêt du Tribunal administratif et comme initialement prévu, les mesures d'accompagnement de la route de contournement de la Sallaz seront mises à l'enquête publique complémentaire en septembre 2007. Favorables aux opposants, les modifications apportées par le Conseil communal améliorent le projet de route initial, dont le principe est ratifié par la décision de justice. La fin des travaux routiers est prévue pour 2009. Actuellement en débat participatif, le traitement architectural de la place de la Sallaz sera mis à l'enquête publique en novembre 2007.

Adopté le 27 juin 2006 par le Conseil communal et approuvé par l'autorité cantonale le 13 septembre de la même année, le préavis 2005-83 propose de réaménager toute la partie supérieure de la vallée du Flon. Soumis à une étude d'impact sur l'environnement, le projet prévoit de construire une nouvelle route pour contourner la place de la Sallaz et diminuer le trafic automobile dans les quartiers. Des aménagements complémentaires ont été proposés lors de la procédure de conciliation et approuvés par le Conseil communal lors de l'adoption du préavis. Favorables aux opposants au projet, ces modifications proposent la couverture d'une partie de la route, la réalisation d'un giratoire ou encore la construction de murs végétalisés et de parois anti-bruit le long de la future route de contournement et sur la route de la Feuillère.

La Municipalité tient à préciser que, dans son arrêt du 4 juillet 2007 sur le projet de route de contournement, le Tribunal administratif n'a remis en cause ni le nouveau plan partiel d'affectation (PPA), ni l'étude d'impact sur l'environnement, ni l'opportunité et le choix du tracé de la route de contournement. Ces points sont dès lors acquis et le projet pourra voir le jour. Le Tribunal administratif a toutefois signifié que les nouveaux aménagements devront être mis à l'enquête publique complémentaire dans la procédure en cours. Actuellement à l'examen préalable dans les différents services du canton, le dossier pourra être mis à l'enquête complémentaire par la Municipalité en septembre 2007 (la procédure auprès du Tribunal bloque cette démarche). Un préavis sera proposé au Conseil communal en novembre 2007 pour financer les aménagements complémentaires. Le projet routier devrait ainsi pouvoir se concrétiser en 2009.

Avec la mise en exploitation du m2 et du nouveau réseau des tl en 2008, la construction de la route de contournement permettra de créer à la Sallaz une véritable interface entre le métro et les transports publics. Actuellement en débat participatif avec les habitants et les commerçants du quartier, le traitement architectural de la place fera l'objet d'une enquête publique en novembre 2007, avant la présentation d'un préavis en avril 2008. La Direction des travaux étudie actuellement un dispositif transitoire qui lui permettra de mettre en œuvre la réorganisation des transports publics dans le Nord lausannois avant l'ouverture de la nouvelle route.

des nouveaux logements dans le quartier

La Municipalité va également proposer d'ajouter, dans une nouvelle procédure d'addenda au PPA en vigueur, deux étages à un nouveau bâtiment qui sera réalisé à l'ouest de la station du m2. Répondant à une volonté du Conseil communal de densifier cette zone bien desservie en transports en commun, plus de 2000 m² de logements supplémentaires pourront ainsi être proposés dans le quartier.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Présentation du projet sur www.lausanne.ch/sallaz

Lausanne, le 20 juillet 2007